

SARTHE : LA TERRE DOIT RESTER À CEUX QUI LA TRAVAILLENT

(De nos correspondants dans la Sarthe R. Le Boulanger et M. Lucas)

LEST et le SUD de la Sarthe sont encore sensibilisées par deux affaires dont les conséquences sont identiques.

Il s'agit de savoir si des groupes financiers puissants ou des sociétés capitalistes vont se rendre acquéreurs de propriétés sur lesquelles vivent et travaillent des familles de fermiers.

S'il en était ainsi, ces exploitations seraient « gérées » directement et les actuels fermiers mis dans l'obligation de quitter leurs fermes.

La F.D.S.E.A. a précisé dans un communiqué que « tous les moyens sont employés pour empêcher l'exercice du droit de préemption. L'un des plus graves est le prix offert par les nouveaux acquéreurs, prix auquel ne peuvent faire face les exploitants limités par ailleurs dans leurs emprunts par la réglementation du Crédit Agricole ». Elle recommandait en outre aux fermiers de ne rien signer qui compromette l'exercice du droit de préemption.

Deux adjudications

Le mercredi 18 septembre, les fermes des Cérendières et de l'Auberdière sises toutes deux dans la commune de Montaille, étaient mises en vente, « aux chandelles », c'est-à-dire au plus offrant lorsque la bougie se meurt.

Alerté par l'organisation paysanne et appuyé par des édiles du secteur avec le concours de la Fédération du P.S.U. qui était représenté à la manifestation, un important groupe de cultivateurs s'était déplacé à Saint-Calais, chef-lieu de canton où avait lieu l'adjudication. Des gendarmes surveillaient attentivement l'étude du notaire ; d'autres brigades étaient prêtes à intervenir pour mater, si besoin était, cette nouvelle forme de jacquerie.

L'opération devait se passer, primitivement, dans une salle de l'Hôtel de Ville, mais le préfet avait cru bon d'intervenir en interdisant la salle. D'où reflux vers l'étude du notaire qui devait se révéler, comme par hasard, trop petite.

Si la première ferme (28 hectares) fut adjugée à un propriétaire exploitant voisin, la seconde (45 hectares), après des enchères montant de 400.000 A.F. fut adjugée à plus de 20 millions d'A.F. plus les frais à un très digne « inconnu » se disant venir de quelque 400 kilomètres, du Cateau, dans le Nord.

Climat de gravité. Murmures. Protestations de l'actuel fermier. Bousculades même et propos qualifiés de « verts » à rencontre d'un autre non professionnel qui, lui aussi, avait misé gros sur l'affaire.

A la fin de la vente, il fut précisé que les actuels locataires avaient 5 jours pour user de leur droit de préemption, ce délai étant de 15 jours pour la S.A.F.E.R.

L'un des fermiers criait : « J'aime mieux en crever, mais je ne lâcherai pas ma ferme », et devait être ramené au calme. Mettons-nous un instant à sa place, après qu'il eût subi multiples pressions et dans le climat d'inquiétude régnant à son foyer.

Les jours qui suivirent permirent heureusement de maintenir aux fermiers leur outil de travail. Grâce à l'appui des organisations professionnelles, le non-professionnel vit jouer contre lui le droit de préemption du fermier. Quant à l'autre acquisition, elle fut maintenue mais l'intervention de la S.A.F.E.R. permit à l'acheteur d'agrandir son exploitation dans des limites raisonnables tout en maintenant le fermier sur une exploitation qui reste viable, avec un bail de 15 ans.

Mais aujourd'hui l'intervention de la S.A.F.E.R. ne serait plus possible. *Son droit de préemption ne pourra être désormais appliqué vis-à-vis des exploitants voisins que s'ils dépassent 50 hectares* (superficie unique pour l'ensemble du département de la Sarthe).

Demain ?

Cette mesure favorisera de nouvelles opérations du genre de celle qui vient d'être tentée à Montaille.

Il faut dire que ces deux fermes étaient rattachées au domaine de la Corbellière estimé pour un total de 90 millions d'A.F. Quand on sait que quatre fermes restent à vendre, que les deux premières ont déjà atteint le global de près de 34 millions plus les frais, on voit tout de suite l'opération financière qui se joue là : « la terre est une bonne mère » ; elle nourrit grassement ceux qui n'ont que l'embarras de manipuler leurs capitaux. Que se passera-t-il dans le reste du département où d'autres affaires couvent, où l'inquiétude est grande dans le milieu paysan qui n'a encore que des armes réduites face à la « force de frappe » capitaliste ?

Le P.S.U. suit de près la question. Il a déjà soulevé

le problème notamment à Montaille, lors des dernières consultations électorales. Nos militants ont soutenu qu'il fallait diminuer le pouvoir qu'accorde la propriété du sol sur le travail agricole, car pour acquérir sa ferme, le travailleur agricole va s'endetter et réduire ainsi ses possibilités d'une meilleure exploitation.

Ils ont surtout dit que lorsque des tentatives d'accaparement de la terre par les puissances financières se produiraient, la seule riposte efficace serait de permettre aux S.A.F.E.R., en tant que groupement collectif des agriculteurs, de se rendre acquéreur des terres *pour les louer* et non pour avoir l'obligation de les revendre ce qui ne fait que repousser la solution du problème puisque le Pouvoir vient d'aggraver les conditions d'attribution de prêts du crédit agricole, ce qui tendrait à prouver que tout cela est savamment orchestré.

Les masses paysannes doivent s'organiser toujours

d'avantage pour s'opposer de toute leur vigueur à l'acquisition de leur outil de travail par des groupes financiers ou des « inconnus » bien pourvus qui n'ont qu'un désir, avec la bénédiction du régime : s'approprier des hectares et des hectares à faire fructifier en expulsant le petit fermier qui, lui, doit constamment revendiquer son droit au travail et à la vie.

Les forces du capital n'ont rien à voir avec la petite culture. Les paysans viennent de le démontrer dans la Sarthe et le démontreront encore. Car *c'est à eux et à eux seuls qu'il appartient de définir et d'organiser les structures d'exploitation*. Cette affaire aura au moins contribué à leur en faire prendre conscience. Mais ils doivent maintenant se poser la question de savoir si c'est dans le cadre du régime politique actuel qu'ils y parviendront ?